



Département de
médecine familiale
Department of
Family Medicine

2019

Manuel d'orientation des résidents



Manuel d'orientation des résidents 2019-20

Table des matières

Où puis-je trouver les renseignements importants?	3
Liens, noms d'utilisateur et mots de passe	3
Résilience des résidents	4
Qu'est-ce que la résilience?	4
Coordonnées en cas de crise	4
Physician Health Program	4
La ligne de crise	4
Échéanciers importants	5
R1	5
R2	5
Programme d'études	5
Exigences de formation obligatoires	6
Évaluations	10
Outils utilisés pour évaluer le rendement des résidents	10
Rôle du résident	10
Instructions pour remplir les formulaires d'évaluation	11
Journées pédagogiques des résidents	11
Projet de l'amélioration de la qualité	11
Calendrier du projet d'AQ	13
Projet d'érudition des résidents en médecine familiale	13
Calendrier du projet d'érudition des résidents en médecine familiale	14
Stages au choix	14
Étape 1	14
Étape 2	14
Étape 3	15
Stages en milieu rural	15
Remboursements	16
Remboursement pour un stage en milieu rural	16
Remboursement du deuxième stationnement	16
Remboursement du fonds d'études	17
Fonds des résidents pour l'enseignement au premier cycle	17
Système du travail de garde	18

Contacts	19
Département de médecine familiale.....	19
Études médicales postdoctorales	19
Administration	19
Directeurs et Directrices	19
Unités en médecine familiale	21

Où puis-je trouver les renseignements importants?

Vous pouvez accéder à pratiquement toute l'information via le **campus virtuel du DMF** à uottawa.brightspace.com à l'aide du nom d'utilisateur et du mot de passe de votre compte de l'**Université d'Ottawa**, aussi accessible à partir de la page d'accueil du **site Web du DMF** (med.uottawa.ca/familiale). Dans le **campus virtuel**, vous trouverez l'information suivante :

- Présentations d'orientation
- Demandes de stage
- Catalogue des stages
- Allocations de remboursements
- Programme d'études / objectifs / évaluations
- Projets d'érudition et projets d'AQ
- Page d'Ottawa Resiliency
- Personnes-ressources en cas de crise
- Programme de mentorat
- Journée pédagogiques des résidents
 - Horaires
 - Présentations
- Lignes directrices de présentation
- Présentations et ressources d'obstétrique-médecine familiale
- Expériences longitudinales en santé mondiale et expériences de stage
- Politiques
 - Politiques DMF
 - Politiques EMPD

Liens, noms d'utilisateur et mots de passe

- [Site web du DMF](http://med.uottawa.ca/familiale) med.uottawa.ca/familiale
- [Campus virtuel du DMF](http://uottawa.brightspace.com) uottawa.brightspace.com
 - Nom d'utilisateur et mot de passe : **les mêmes** que pour le courriel de l'Université d'Ottawa, one45, LOA, e-fiches d'évaluations
 - Des difficultés techniques? Contactez : commsdfm@uottawa.ca
- [one45](http://ottawa.one45.com) ottawa.one45.com
- [Portail des résidents](http://femoral.med.uottawa.ca/Resident) (e-fiches d'évaluations, LOA, remboursements) femoral.med.uottawa.ca/Resident
 - Nom d'utilisateur et mot de passe : **les mêmes** que pour le courriel de l'Université d'Ottawa, one45, campus virtuel
- [Médias sociaux du DMF](#) (Aimez-nous et suivez-nous!)
 - [Facebook](https://facebook.com/uOttawaDFM) facebook.com/uOttawaDFM
 - [@uofodfm](https://twitter.com/uofodfm)
 - [Youtube](https://youtube.com/c/DepartmentofFamilyMedicine) youtube.com/c/DepartmentofFamilyMedicine
- [Faculté de médecine](http://med.uottawa.ca) med.uottawa.ca
- [Bibliothèque des sciences de la santé](http://biblio.uottawa.ca/fr/bibliotheque-sciences-sante) biblio.uottawa.ca/fr/bibliotheque-sciences-sante
- [Collège des médecins de famille du Canada](http://cfpc.ca) cfpc.ca
- [Déclaration de professionnalisme de la Faculté de médecine](http://med.uottawa.ca/postdoctorales/stagiaires-actuels/inscription/declaration-professionnalisme) med.uottawa.ca/postdoctorales/stagiaires-actuels/inscription/declaration-professionnalisme
- [Politique sur l'harcèlement sexuel](http://www.uottawa.ca/administration-et-gouvernance/reglement-67-harcelement-sexuel) www.uottawa.ca/administration-et-gouvernance/reglement-67-harcelement-sexuel

- [**Code d'éthique et de professionnalisme de l'AMC**](http://www.cma.ca/fr/code-dethique-et-de-professionnalisme-de-lamc) www.cma.ca/fr/code-dethique-et-de-professionnalisme-de-lamc
- [**CPSO Professional Responsibilities and in Postgraduate Medical Education**](http://www.cpso.on.ca/Physicians/Policies-Guidance/Policies/Professional-Responsibilities-in-Postgraduate-Medi)
www.cpso.on.ca/Physicians/Policies-Guidance/Policies/Professional-Responsibilities-in-Postgraduate-Medi

Résilience des résidents

Qu'est-ce que la résilience?

C'est la capacité d'une personne à bien s'adapter au stress et à l'adversité. Le stress et l'adversité peuvent découler notamment de problèmes avec la famille ou dans les relations, de problèmes de santé, ou de stress au travail ou dans les finances. Les gens font preuve de résilience lorsqu'ils arrivent à faire face aux difficultés.

Il est important pour nous d'aider tous les résidents à gérer ce stress inévitable qui survient pendant leur résidence. Nous avons d'excellentes ressources et des spécialistes pour les aider.

Visitez le site Web de l'organisation Ottawa Resiliency (ottawaresiliency.org), créée par et pour les résidents en médecine familiale de l'Université d'Ottawa, afin d'obtenir des liens et des ressources pratiques.

Souvenez-vous que vous n'êtes jamais seul.

Coordonnées en cas de crise

[Ligne d'assistance 24 heures PARO](#)

Offerte aux résidents, à leurs partenaires et aux membres de leur famille, ainsi qu'aux étudiants en médecine. Le numéro sans frais peut être utilisé partout en Ontario, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

[Physician Health Program](#)

Offert à tous les membres de l'Ontario Medical Association.

[La ligne de crise](#)

Offerte 24 heures sur 24 aux personnes de 16 ans et plus en crise de santé mentale, vivant à Ottawa, dans les comtés de Prescott et Russell, dans les comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry, et dans le comté de Renfrew. À Ottawa, à l'extérieur d'Ottawa.

Dans le campus virtuel du DMF, vous trouverez les liens vers les ressources suivantes :

- Votre chef de programme, vos résidents en chef et vos représentants
- Personnes-ressources du comité sur la résilience
- Code 99
- Mentorat
- Ressources en ligne
- [Ottawa Resiliency](http://ottawaresiliency.org): ottawaresiliency.org, un site web créé et mis à jour par les résidents du DMF

Échéanciers importants

R1

juillet-août	sep-oct	nov-déc	jan-fév	mars-avril	mai-juin
<ul style="list-style-type: none"> • Orientation • Sondage sur la confiance (via one45) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique des EMS • Examen structuré des progrès (ESP) 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification des pratiques d'amélioration de la qualité (1 déc) • Question de projet et calendrier proposé du PERMF (1 déc) 	<ul style="list-style-type: none"> • Entrevues CaRMS • Sondage sur la confiance (via one45) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique des EMS • Rapport court du PERMF (1 mars) • Projet d'amélioration de la pratique (1 avril) 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen structuré des progrès (ESP) • Assister à la Journée RIO (recherche, investigation et opinion)

R2

juillet-août	sep-oct	nov-déc	jan-fév	mars-avril	mai-juin
<ul style="list-style-type: none"> • Sondage sur la confiance (via one45) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique des EMS • Rapport d'avancement du PERMF • Soumettre une demande aux programmes R3 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen structuré des progrès (ESP) 	<ul style="list-style-type: none"> • Entrevues CaRMS • Sondage sur la confiance (via one45) • Rapport final du PERMF 	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique des EMS • Examen du CCMF 	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter à la Journée RIO (recherche, investigation et opinion) • Remise des diplômes

Programme d'études

Le Département de médecine familiale est fier d'offrir un cursus Triple C axé sur les compétences en vue de préparer ses diplômés au contexte de soins de santé moderne. Cette approche exhaustive est fondée sur les besoins de la société et des patients, et met l'accent sur la formation continue et les soins aux patients dans le domaine de la médecine familiale. En se concentrant sur l'enseignement des compétences, il fera en sorte que les diplômés soient fin prêts pour la pratique.

Notre programme intègre les normes du Collège des médecins de famille du Canada et du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, notamment :

- Les [normes d'agrément des programmes de résidence](#),
- Le [cursus Triple C axé sur les compétences](#),
- Les [quatre principes de la médecine familiale](#), et
- [CanMEDS-FM](#)

Exigences de formation obligatoires

Entrée en vigueur : 1^{er} juillet 2018. En tout temps, les progrès du résident sont évalués en fonction des exigences en vigueur (lesquelles ne sont pas appliquées rétroactivement).

Exigence de formation	Mode de documentation	Acquis?
<p>Stages : Réussite de toutes les exigences des stages et acquisition des compétences connexes. L'évaluation de chaque stage doit être soumise au département dans les 28 jours suivant la fin du stage, au moyen de l'outil d'évaluation sur le Web (one45).</p>	<p>Évaluation du résident en cours de formation (ITER) pour confirmer la réussite de chaque stage (la décision finale sur l'acquisition de la compétence et sur la promotion appartient au Comité de promotion des résidents du DMF).</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Critères : Documentation montrant que le résident répond aux critères R1 et R2 de base en médecine familiale établis par le programme.</p> <p>Cela inclut un niveau de compétence satisfaisant dans tous les domaines cliniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soins à la mère et au nouveau-né* • Soins aux enfants et adolescents* • Soins aux adultes • Soins aux personnes âgées • Soins palliatifs* • Habillets techniques* • Médecine comportementale, santé mentale et éthique* • Soins aux populations particulières* <p>*Voir les autres exigences particulières figurant ci-dessous.</p>	<p>Il incombe aux résidents de créer un portfolio de fiches d'évaluation montrant qu'ils acquièrent les compétences attendues et reçoivent continuellement de la rétroaction.</p> <p>La documentation quotidienne avec des fiches d'évaluation est recommandée. Il faut au moins 32 fiches d'évaluation par année pour les stages de base en médecine familiale et des demi-journées de retour. Ce nombre doit inclure au moins 25 observations directes de la performance du résident avec un patient.</p> <p>Des fiches d'évaluation (et d'autres évaluations formatives et sommatives)¹ sont exigées pour que l'acquisition des compétences dans les domaines suivants soit documentée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • domaines cliniques, • rôles CanMEDS-MF, • catégories éducatives des critères pour la résidence en médecine familiale. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p>Soins à la mère et au nouveau-né : Maîtrise des 21 compétences de base dans les soins à la mère et au nouveau-né du DMF, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soins périnataux, y compris la gestion des urgences obstétriques. • Soins prénataux et postnataux afin de satisfaire la politique d'évaluation en obstétrique du DMF. 	<p>Maîtrise indiquée² dans les fiches d'évaluation sur les soins à la mère et au nouveau-né indiquant que le résident est « pleinement compétent » dans un minimum de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 80 % (8 sur 10) soins prénataux ET • 70 % (8 sur 11) soins périnataux et postnataux 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

¹L'acquisition des compétences sera revue régulièrement durant la résidence (y compris lors des examens structurés des progrès). Les décisions finales concernant l'acquisition des compétences par le résident ainsi que les décisions relatives à la promotion sont prises par le Comité de promotion des résidents du département.

²L'acquisition des compétences sera revue régulièrement durant la résidence (y compris lors des examens structurés des progrès). Les décisions finales concernant l'acquisition des compétences par le résident et l'évaluation du rendement à un niveau satisfaisant (y compris les décisions relatives à la promotion) sont prises par le Comité de promotion des résidents du département. Le Comité examinera les lacunes relatives aux exigences de formation obligatoires et définira les exigences obligatoires pour les mesures correctives à prendre et les critères en vue de la promotion ou de l'obtention du diplôme. La certification en médecine familiale requiert de terminer avec succès le programme de résidence en médecine familiale, en plus de réussir l'examen de certification du CMFC.

Exigence de formation	Mode de documentation	Acquis?
<p>Soins aux enfants et adolescents : Maîtrise des compétences dans les soins aux enfants et adolescents en milieu clinique et en utilisant des outils d'apprentissage électroniques.</p>	<p>a) Maîtrise suffisante¹ des compétences selon les fiches d'évaluation et les évaluations du stage.</p> <p>b) Achèvement de 10 modules électroniques « iLearnPeds ».</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 pendant le stage de Pédiatrie d'urgence; • 5 modules supplémentaires (minimum) au choix du résident. <p><i>Rapport mensuel envoyé par le service de pédiatrie.</i></p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p>Soins palliatifs : Maîtrise des compétences en soins palliatifs telles que définies par le DMF.</p>	<p>Acquisition des compétences¹ indiquée dans les fiches d'évaluation du stage en soins palliatifs et les évaluations de stage (selon le cas).</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Habiletés techniques : Maîtrise manifeste de tous les éléments clés établis par le département pour les habiletés techniques, ainsi que des habiletés techniques à haute priorité (définies comme telles dans le programme des habiletés techniques).</p>	<p>Maîtrise suffisante¹ des habiletés techniques selon les fiches d'évaluation (ou autres documents indiquant la maîtrise des habiletés techniques, notamment les évaluations de stage). Celles-ci doivent indiquer que le résident est « pleinement compétent » dans un minimum de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 90 % (11 sur 12) des éléments communs des habiletés techniques; • 70 % (15 sur 21) des habiletés de haute priorité; • 30 % (8 sur 28) des habiletés de basse priorité. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p>Médecine comportementale, santé mentale et éthique : Compétences manifestes :</p> <p>Bonnes relations thérapeutiques avec les patients, y compris les compétences en communication axée sur le patient, et l'aptitude à bien communiquer avec celui-ci tout au long de sa vie.</p> <p>Diagnostic et prise en charge du comportement en matière de santé et des problèmes de santé mentale courants dans les soins de santé primaires tout au long du cycle de vie; comprend les compétences en counselling pour la médecine familiale.</p> <p>Repérage et résolution de problèmes d'éthique.</p>	<p>Maîtrise suffisante¹ des compétences selon les fiches d'évaluation et les évaluations du stage, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecine comportementale, y compris la communication axée sur le patient; • Diagnostic et prise en charge des troubles de santé mentale; • Identification et résolution de problèmes d'éthique. <p>Remarque : Présence obligatoire des résidents aux séances de formation du Département de médecine familiale sur la médecine comportementale.²</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

¹L'acquisition des compétences sera revue régulièrement durant la résidence (y compris lors des examens structurés des progrès). Les décisions finales concernant l'acquisition des compétences par le résident et l'évaluation du rendement à un niveau satisfaisant (y compris les décisions relatives à la promotion) sont prises par le Comité de promotion des résidents du département. Le Comité examinera les lacunes relatives aux exigences de formation obligatoires et définira les exigences obligatoires pour les mesures correctives à prendre et les critères en vue de la promotion ou de l'obtention du diplôme. La certification en médecine familiale requiert de terminer avec succès le programme de résidence en médecine familiale, en plus de réussir l'examen de certification du CMFC.

²Nous visons un taux de participation continu de 100 % lors de ces séances. Les résidents doivent assister à toutes ces séances pour saisir les exigences du programme. Les absences sont autorisées dans les seuls cas suivants : vacances, participation à un congrès, maladie, après la garde si le résident a cessé de travailler après 23 h et stages à l'extérieur de la ville ou en milieu rural (à plus de 150 km d'Ottawa).

¹ Devrait être atteint durant la résidence de première année.

²Nous visons un taux de participation continu de 100 % lors de ces séances. Les résidents doivent assister à toutes ces séances pour satisfaire les exigences du programme. Les absences sont autorisées dans les seuls cas suivants : vacances, participation à un congrès, maladie, après la garde si le résident a cessé de travailler après 23 h et stages à l'extérieur de la ville ou en milieu rural (à plus de 150 km d'Ottawa).

Exigence de formation	Mode de documentation	Acquis?
<p>Projet d'érudition, médecine fondée sur des données probantes et amélioration de la qualité :</p> <p>Acquisition des compétences nécessaires pour : effectuer une évaluation de la pratique fondée sur des données probantes, et élaborer et planifier un projet d'amélioration de la qualité dans un milieu de soins primaires; intégrer des données probantes dans les interactions avec les patients; démontrer la création, la diffusion, l'application et le transfert des connaissances.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Production de rapports d'amélioration de la qualité acceptables (rapport de vérification de la pratique et rapport final d'amélioration de la qualité) durant la première année de résidence. • Participation acceptable, consignée par écrit, aux activités de MFDP exigées dans le centre de formation d'attache (présentation du cas de la semaine, leçons cliniques de MFDP ou club de lecture) . • Production d'un rapport écrit sur le projet d'érudition des résidents et présentation du projet à la Journée RIO durant la deuxième année de résidence . 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Département de médecine familiale de l'Université d'Ottawa

Approuvé par le Comité exécutif des études postdoctorales 2 juin 2016

Évaluations

Le résident est responsable de s'assurer que tous les formulaires d'évaluation sont remplis en temps opportun. Si aucune évaluation n'est soumise pour un stage, ce dernier sera considéré comme incomplet et, par conséquent, le résident devra le reprendre. Ces documents prouvant le rendement clinique satisfaisant du résident lors de divers stages sont exigés pour qu'il puisse terminer le programme et être admissible aux examens de certification du Collège des médecins de famille du Canada.

Les évaluations doivent être réalisées conformément aux exigences de formation obligatoires du DMF. Ces exigences, ainsi que les divers objectifs pédagogiques et formulaires d'évaluation, sont accessibles via le campus virtuel.

Outils utilisés pour évaluer le rendement des résidents

Les **fiches d'évaluation** fournissent une rétroaction sur des rencontres spécifiques avec des patients, et elles sont gérées par l'intermédiaire du système en ligne e-fiches d'évaluation, accessible via le campus virtuel ou le site Web du DMF.

Évaluation intérieure : Il est recommandé de mesurer vos progrès pendant le stage, mais ce n'est PAS obligatoire (pour les expériences de quatre semaines, un formulaire d'évaluation de mi-stage est automatiquement envoyé par one45 au précepteur avant la fin des deux premières semaines; pour les stages plus longs, une évaluation intérieure est recommandée toutes les quatre semaines).

Fiches d'évaluation en cours de formation (FECAF) : L'évaluation finale est réalisée à la fin de chaque stage. Elle est envoyée au précepteur via one45 une semaine avant la fin du stage.

Rôle du résident

Asseyez-vous avec votre superviseur et découvrez quelles sont ses attentes, puisqu'elles constitueront la base de votre évaluation. Assurez-vous que votre précepteur, l'infirmière de votre équipe, si vous en avez une, et quiconque établit votre horaire si vous êtes dans la communauté connaissent votre horaire de garde. Informez-vous sur les fiches d'évaluation afin de savoir comment et quand celles-ci devront être remplies.

Créez un plan d'apprentissage – écrivez vos objectifs pour le stage et passez ces derniers en revue avec votre superviseur au début de votre stage. Apportez le plan lors de l'évaluation de mi-stage et de l'évaluation finale afin de vous assurer que vous respectez vos objectifs.

Planifiez une rencontre afin de discuter du moment de votre évaluation de mi-stage et de votre évaluation finale. Il est préférable d'effectuer les évaluations en personne et pendant que vous effectuez encore votre stage.

Commencez les fiches d'évaluation électroniques pendant votre stage, et assurez-vous de les « partager » avec votre précepteur dans le système e-fiches d'évaluation afin de recevoir sa rétroaction.

Remplissez toutes les évaluations obligatoires qui vous sont envoyées dans votre boîte one45. Les résidents sont tenus de remplir une évaluation du stage qu'ils effectuent et une évaluation du précepteur afin de pouvoir consulter l'évaluation finale de leur stage.

Instructions pour remplir les formulaires d'évaluation

Le Département de médecine familiale utilise un système d'évaluations électronique appelé one45 – WebEval. L'équipe du département téléverse le calendrier principal dans one45 et, selon celui-ci, les évaluations appropriées sont envoyées directement à votre précepteur. Si son nom n'a PAS été divulgué au bureau central, le résident devra distribuer lui-même les évaluations à son précepteur. Vous êtes tenu de consulter régulièrement votre boîte de « choses à faire ».

L'évaluation de mi-stage est envoyée sept jours après le début de votre stage.

L'évaluation finale du stage, l'évaluation du corps professoral et l'évaluation du service sont envoyées sept jours avant la fin du stage.

Toutes les évaluations finales n'ayant pas comme résultat « Répond aux attentes » seront examinées par le Comité de promotion des résidents de l'unité et ce dernier formulera des recommandations au Comité de promotion des résidents du département pour déterminer si le stage est considéré comme réussi ou non.

Quelque chose vous préoccupe? – PARLEZ-EN! Parlez directement avec votre superviseur. Vous pouvez également parler avec votre précepteur en médecine familiale, votre coordonnateur de programme, votre directeur de programme, le directeur de l'évaluation ou le directeur du programme des études postdoctorales.

Journées pédagogiques des résidents

Les résidents doivent assister à une journée complète de séances de cours universitaires par bloc au département central. La participation est obligatoire. Les seules absences autorisées sont les vacances, la participation à un congrès, la maladie, et les stages à l'extérieur de la ville ou en milieu rural (à plus de 150 km d'Ottawa). Les résidents doivent assister à toutes ces séances pour satisfaire les exigences du programme. Pour assurer un suivi, vous devez signer la feuille de présence le matin et l'après-midi.

Nous devons faire preuve de courtoisie professionnelle envers le corps professoral et les invités qui se sont engagés à être présents et à participer entièrement à ces séances de 8 h à 17 h. Tous les services sont avisés que vous devez assister à ces journées. Ils sont au courant des dates. Si les séances ne correspondent pas à vos objectifs pédagogiques, veuillez fournir des critiques constructives lorsque vous remplirez le formulaire d'évaluation.

Si vous manquez une journée de cours complète ou partielle sans excuse valable (voir les raisons ci-dessus), le problème pourrait être présenté lors de la prochaine réunion du Comité de promotion des résidents du département afin de discuter du manque de professionnalisme.

L'ordre du jour, les documents et les avis sont envoyés par courriel et sont accessibles dans le campus virtuel la semaine précédant la journée pédagogique. Le résident doit s'assurer de passer en revue l'ordre du jour et les documents en prévision de la journée, et il doit prendre en note l'endroit où les séances d'enseignement auront lieu.

Projet de l'amélioration de la qualité

À effectuer durant la première année de résidence. Dans le **campus virtuel du DMF**, vous trouverez l'information suivante :

- Plus récentes nouvelles
- Instructions relatives au projet d'AQ

- Résumé du projet d'AQ
- Instructions détaillées du projet d'AQ
- Sondages sur l'AQ
- Sondage préalable (à remplir entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} septembre)
- Sondage de fin (à remplir entre le 1^{er} avril et le 3 mai)
- Ressources et formulaires
- Exemples de projets antérieurs

Pour toute question relative au **projet de vérification de la pratique**, veuillez communiquer avec :

- Directrice de l'amélioration de la qualité, D^r Kheira Jolin-Dahel, kjolin@toh.ca
- Coordonnatrice des R1s yr1dfm@uottawa.ca, 613-562-5800 poste 7667

Chaque unité a nommé un responsable de l'assurance de la qualité qui peut aider et appuyer les résidents pendant leur projet.

Unité	Responsable de l'AQ	Courriel
Bruyère	Dr. Courtney Maskerine	cmask083@uottawa.ca
Civic	Dr. Monica Brewer	mbrewer@toh.on.ca
Community	Dr. Hanif Charania	hanifc@hotmail.ca
Montfort	Dr. Daniel Vincent	danielvincent036@gmail.com
Pembroke	Dr. Todd Gauthier	tgauthier@nosm.ca
Primrose	Dr. Sharon Johnston	sjohnston@bruyere.org
Riverside	Dr. Margaret Gluszynski Dr. Peter Kuling	mgluszynski@toh.ca pkuling@toh.on.ca
Winchester	Dr. Mohamed Gazarin	mgazarin@wdmh.on.ca

Calendrier du projet d'AQ

Date	Vérification de la pratique durant la première année de résidence (R1)
juillet - septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Remplir le sondage préalable • Séance d'enseignement sur l'AQ (pendant l'enseignement de la MF)
septembre-décembre	<ul style="list-style-type: none"> • Poser une question • Examiner la littérature pour trouver une pratique exemplaire • Vérification de 15 à 20 dossiers • Repérer une lacune dans les soins • Chercher des moyens pour combler la lacune • Rencontrer votre superviseur • Présentations de la journée pédagogique
1 nov	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique du formulaire du rapport d'évaluation • Pratique du formulaire du rapport d'évaluation (à faire remplir par votre superviseur)

Date	Amélioration de la qualité durant la première année de résidence (R1)
décembre-janvier	<ul style="list-style-type: none"> • Former un groupe et distribuer les rôles (facultatif, maximum 2) • Choisir une lacune • Effectuer un examen avec votre(vos) superviseur(s) clinique(s)
janvier-février	<ul style="list-style-type: none"> • Établir la cause fondamentale de la lacune en matière de soins • Déterminer les possibilités d'amélioration
février-avril	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les intervenants dans la clinique et les rencontrer • Sélectionner une possibilité d'amélioration • Élaborer un plan pour mettre en pratique l'idée d'amélioration • Rencontrer votre superviseur ou le responsable de l'AQ de l'unité
1 avril	<ul style="list-style-type: none"> • Échéance du rapport final d'AQ et de l'évaluation finale d'AQ (à faire remplir par le responsable de l'AQ de la Faculté)
avril-mai	<ul style="list-style-type: none"> • Remplir le sondage de fin
juillet	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation à la clinique

Projet d'érudition des résidents en médecine familiale

Il incombe au résident de connaître les exigences et les échéances du projet, et de les respecter. Les questions et les préoccupations doivent être adressées à fmrspdfm@uottawa.ca.

Dans le campus virtuel du DMF, vous trouverez l'information suivante :

- Plus récentes nouvelles
- Plus récents formulaires
- Guide et attentes en lien avec le projet d'érudition des résidents en médecine familiale
- Les présentations de la journée pédagogique visent spécifiquement à vous aider à réussir votre projet. Elles peuvent comprendre les éléments suivants :
 - Présentation d'orientation pour la première année de résidence
 - Deuxième année de résidence – Comment rédiger votre rapport final
 - Une introduction à la recherche-sondage
 - Première année de résidence – Considérations éthiques pour votre projet d'érudition des résidents en médecine familiale
 - Première année de résidence – Ressources de la bibliothèque
 - Présentation de la Journée RIO de la deuxième année de résidence

Autres ressources

- Avoiding Plagiarism - What you need to know
- 10 étapes pour réaliser votre projet d'érudition des résidents en médecine familiale
- Politique : FMRSP Project Reallocation
- Politique : FMRSP Resident Fund
- Exemples de projets antérieurs

Calendrier du projet d'érudition des résidents en médecine familiale

Date	R1
1 déc	Formulaire du projet – Questions et calendrier
1 mars	Formulaire de rapport court écrit
juin	Participation à la Journée RIO

Date	R2
1 sept	Rapport d'étape
1 fév	<ul style="list-style-type: none">• Formulaire de rapport final écrit• Formulaire d'évaluation du rapport final du projet d'érudition des résidents en médecine familiale
juin	Présentation à la Journée RIO

Si vous effectuez un **examen de la littérature** dans le cadre de votre projet d'érudition des résidents en médecine familiale, veuillez vous reporter aux lignes directrices PRISMA. Nous vous encourageons à essayer de suivre la liste de vérification PRISMA, s'il y a lieu. Nous vous recommandons fortement de créer un organigramme afin d'illustrer votre méthodologie. Vous trouverez davantage d'information sur les lignes directrices PRISMA en ligne.

Si vous effectuez un projet d'**amélioration de la qualité** dans le cadre de votre projet d'érudition des résidents en médecine familiale, veuillez vous reporter aux lignes directrices SQUIRE. Nous vous encourageons à essayer de suivre les lignes directrices SQUIRE, s'il y a lieu. Vous trouverez davantage d'information sur les lignes directrices SQUIRE en ligne.

Stages au choix

Dans le cadre de votre résidence, du temps a été réservé pour une expérience de votre choix. Ce temps réservé doit être utilisé en vue d'atteindre vos objectifs d'apprentissage, qui pourraient ne pas avoir été atteints lors des stages réguliers. L'achèvement des manquements constatés ou l'amélioration des points faibles devrait être votre priorité.

Étape 1

Trouvez un stage facultatif de votre choix. Vous pouvez consulter le **catalogue des stages au choix** qui se trouve dans le **campus virtuel**, dans la section « **FM Programme d'études | Curriculum** ».

Étape 2

Communiquez directement avec le précepteur afin qu'il confirme de vive voix qu'il vous accepte pour le stage. Demandez-lui si vous devez demander des droits hospitaliers ou vous procurer des documents spécifiques. Si c'est le cas, faites-le dès que vous êtes inscrit au stage.

Étape 3

Remplissez le formulaire de demande de stage au choix en ligne sur le portail des résidents et envoyez-le à votre coordonnateur d'unité afin qu'il soit approuvé par le directeur de programme.

Les stages au choix ne sont pas confirmés tant que vous n'avez pas reçu une approbation. * Vous pouvez demander des lettres de recommandation en transmettant la demande de congé approuvée au coordonnateur des R1 et R2.

REMARQUE : Les inscriptions aux stages au choix doivent se faire au moins trois blocs de stage avant le début dudit stage, et celles-ci doivent être approuvées par le directeur du programme de l'unité.

Un résident peut demander d'effectuer certains stages dans des établissements qui ne sont pas directement affiliés à l'Université d'Ottawa. Lorsqu'il évalue les demandes de stage hors site, le département doit tenir compte autant des résultats scolaires du résident que de l'engagement en matière de continuité des soins pour la pratique des résidents et de l'équilibre pédagogique de la résidence. Si un résident demande un stage hors site, le département doit s'assurer de suivre un processus équitable et impartial, et le résultat doit être bénéfique pour toutes les parties impliquées. L'équipe du programme d'études postdoctorales examinera chaque dossier au cas par cas, conformément à la politique accessible dans le campus virtuel du DMF. Cette politique aide le programme à s'acquitter de ses responsabilités en matière d'enseignement clinique dans les unités médicales affiliées, tout en assurant l'engagement dans le programme de l'Université d'Ottawa.

Dans le **campus virtuel du DMF**, vous trouverez l'information suivante :

- Aperçu
- Formulaire de demande de stage au choix
- Lien vers le catalogue
- Information sur les stages en santé mondiale
- Politique et procédure relatives aux stages de recherche

Stages en milieu rural

Nous espérons que vous aimerez votre stage de médecine familiale en milieu rural. Tous les résidents doivent effectuer deux stages de base (habituellement un par année de résidence).

Résidents de Winchester, de Pembroke et de Montfort : Certains résidents décident d'effectuer leur stage de médecine familiale en milieu rural en ville si leur premier stage est considéré comme étant en milieu rural. Assurez-vous de discuter avec votre coordonnateur d'unité concernant cette option.

Coordonnées : pgadfm@uottawa.ca

Tous les résidents doivent s'inscrire en ligne. Les résidents recevront un courriel automatisé le 1^{er} juin, lequel contiendra les instructions pour s'inscrire en ligne pour l'année scolaire à venir. Assurez-vous de lire les diverses descriptions des sites et de consulter la carte, accessibles dans le campus virtuel, dans la section « Programme d'études | Curriculum ». Veuillez noter qu'il est difficile de modifier un stage compte tenu de la disponibilité variable de chaque médecin.

Vous envisagez un autre site? Si vous songez à effectuer votre stage de médecine familiale en milieu rural en dehors des sites énumérés sur cette page, ou si vous organisez votre propre stage en milieu rural, vous devez en informer Julia Testa au pgadmin@uottawa.ca dès que possible.

Au moment de l'inscription, les résidents doivent sélectionner AUTRE dans la liste des options pour les précepteurs. Assurez-vous de fournir tous les renseignements demandés (c.-à-d., nom et coordonnées du précepteur, etc.).

Remboursements

Remboursement pour un stage en milieu rural

Selon la politique du Département de médecine familiale, les résidents peuvent recevoir un remboursement jusqu'à concurrence de 800 \$ par stage de base en milieu rural pour les dépenses associées au stage. Veuillez prendre note que ce remboursement ne s'applique qu'au kilométrage ou à l'hébergement (politique accessible dans le campus virtuel du DMF).

Choisir de se déplacer ou trouver un logement

Quand ils s'inscrivent, les résidents doivent préciser s'ils ont besoin d'un logement pour le stage. Il est important de noter que **vous ne pouvez pas demander à la fois** le kilométrage et le logement (à l'exception de Moose Factory). **Maximum de 800 \$ par stage de médecine familiale en milieu rural**

Si vous choisissez l'hébergement : Les détails concernant votre séjour vous seront transmis et vous ne pourrez réclamer un remboursement pour le kilométrage que pour un aller-retour (c.-à-d., l'aller jusqu'à votre stage à partir d'Ottawa, puis le voyage de retour jusqu'à Ottawa).

Si votre hébergement a été organisé par le département, une facture sera envoyée directement au département en vue du paiement. Autrement, vous devez envoyer le reçu original (les copies numérisées ne seront pas acceptées) à Julia Testa (voir la page des coordonnées).

N.B. : Les résidents se rendant à Moose Factory doivent présenter les reçus originaux pour le transport et l'hébergement de/à Kingston.

Si vous choisissez de vous déplacer : Vous pouvez demander un remboursement pour le kilométrage pour chaque journée de déplacement.

Remplissez le formulaire de remboursement de stage en milieu rural sur le portail des résidents pour les jours de déplacement. Vous devez le faire au plus tard 60 jours après la fin de votre stage en milieu rural; à défaut, vous ne pourrez pas réclamer de remboursement pour ces dépenses à une date ultérieure. Veuillez noter que vous recevrez votre remboursement uniquement lorsque les évaluations de stage en milieu rural auront été effectuées dans one45 (y compris l'évaluation du corps professoral par le résident et l'évaluation du service).

Remboursement du deuxième stationnement

Les résidents peuvent soumettre leurs reçus de stationnement afin de recevoir un remboursement, conformément à l'article 19.7 du contrat de la PARO et de l'OCOTH.

Pendant leur stage, certains résidents doivent payer un stationnement à l'hôpital, ainsi qu'à la clinique de l'unité ou la clinique communautaire. Par conséquent, ils doivent payer deux fois le stationnement au cours d'une même journée. Ils devront donc payer leur stationnement à l'hôpital et à la clinique de l'unité ou la clinique communautaire. Ces résidents peuvent soumettre leurs reçus de stationnement ou leur carte de stationnement mensuelle pour la clinique de l'unité ou la clinique communautaire accompagnée d'un reçu signé par le responsable du stationnement afin d'obtenir un remboursement. Ces reçus doivent être soumis à la fin de chaque mois pour être remboursés.

Les résidents doivent présenter les reçus pour les deux sites de stationnement à la fin de chaque mois (dans le mois suivant la date du stationnement) afin d'obtenir un remboursement. Ces reçus sont remis au coordonnateur des R1 et R2. Le montant remboursé sera inclus dans votre chèque de paie. Par conséquent, vérifiez votre bordereau de paiement pour tous les détails.

Remarque : Les reçus de stationnement pour participer aux journées pédagogiques mensuelles ne seront pas remboursés.

Remboursement du fonds d'études

Conformément à la réglementation de la PARO, les résidents ont droit à sept jours de congé d'études par année.

Ils ont droit à un montant de 300 \$ par année jusqu'à un maximum de 600 \$ pour les deux années. Les fonds non utilisés ne peuvent être réclamés à la fin des deux ans.

L'argent peut être utilisé pour des activités de formation médicale continue pendant les deux ans d'études, notamment pour l'achat de matériel pédagogique (p. ex., manuels, abonnements à des journaux). L'achat de matériel informatique ne sera pas permis.

Pour les frais d'inscription et le matériel de cours exigé, un reçu officiel est nécessaire. Si vous n'en avez pas, le formulaire d'inscription et une copie du relevé de carte de crédit (si vous avez payé par carte) serviront de reçu.

Les reçus originaux sont exigés pour toutes les dépenses relatives au transport. Les cartes d'embarquement doivent être fournies avec les reçus d'origine.

La demande de remboursement doit être présentée dans les 20 jours ouvrables suivant le retour de la conférence.

Le formulaire de remboursement est accessible sur la page du portail des e-fiches électroniques/LOA du DMF, sous l'onglet remboursements, et il doit être soumis accompagné de tous les reçus originaux au coordonnateur des R1 et R2.

Fonds des résidents pour l'enseignement au premier cycle

Ce fonds a été créé au nom des résidents en médecine familiale qui contribuent à l'enseignement des programmes d'études médicales de premier cycle. Une allocation est versée en reconnaissance du temps et des efforts que le résident a investis dans la mission d'enseignement de la Faculté de médecine.

Les fonds sont transférés au département, et les lignes directrices pour les résidents qui ont participé à ces activités de formation médicale de premier cycle sont les suivantes :

- Les frais d'examen, les dépenses pour les stages au choix, etc. peuvent être réclamés jusqu'à concurrence de 50 % de la contribution totale au fonds par le résident.
- Les manuels de médecine et les abonnements aux journaux peuvent être entièrement réclamés.
- Les logiciels de médecine peuvent être entièrement réclamés.
- Les cours, ateliers, etc. peuvent être entièrement réclamés.
- Les ordinateurs, assistants personnels et autre équipement médical peuvent être entièrement réclamés.

* Les reçus doivent être datés après la fin des études. Les reçus originaux sont exigés pour toutes les dépenses. Les fonds doivent être utilisés avant la fin de votre résidence.

Pour le transport, le billet d'avion, de train ou d'autobus mentionnant le mode de paiement ainsi que le montant payé sert de reçu original. Si votre billet d'avion est un billet électronique, fournissez vos cartes d'embarquement et le reçu indiquant le mode de paiement ainsi que le montant payé. Le reçu d'hôtel doit indiquer un solde de zéro ou le mode de paiement utilisé.

Le formulaire de remboursement est accessible sur la page du portail des e-fiches électroniques/LOA, sous l'onglet remboursements, ou dans le campus virtuel, et il doit être soumis accompagné de tous les reçus originaux au coordonnateur des R1 et R2.

Système du travail de garde

Pour de plus amples renseignements sur les montants pouvant être réclamés, veuillez visiter le [site Web des Études médicales postdoctorales](#).

Comment faire une réclamation

Soumettez [vos réclamations en ligne](#)

Le/la résident(e) doit remplir la réclamation électronique en indiquant les dates du travail de garde et les types d'appels (à l'hôpital, hors de l'hôpital-converti, hors de l'hôpital, quart admissible ou des rondes médicales).

A moins des circonstances exceptionnelles non contrôlable, les réclamations qui ne respectent pas les dates limites qui figurent sur le calendrier de paiement du travail de garde ne seront pas payées.

Les réclamations seront soumises à des vérifications de conformité pour établir la concordance avec l'horaire officiel de travail de garde.

Le traitement des allocations pour le travail de garde des médecins résidents postdoctoraux de l'Université d'Ottawa se fait une fois par mois

À noter : Ces renseignements peuvent être modifiés sans préavis. Si des changements sont apportés, nous veillerons à informer les résidents et les programmes. Si le calendrier que vous consultez est échu ou que vous l'avez perdu ou encore que vous ne l'avez pas reçu, veuillez communiquer avec pgmepay@uottawa.ca pour que nous puissions vous envoyer la version la plus récente par courriel.

Les résidents subventionnés par le MSSLD recevront leur rémunération par l'entremise du bureau du paie-maître pour les médecins résidents de l'Université d'Ottawa.

Les réclamations électroniques incorrectement remplies ne peuvent pas être soumises automatiquement.

Bureau du paie-maître pour les médecins résidents de l'Université d'Ottawa

Pour plus d'informations, veuillez appeler 613-562-5800 poste 1656

Courriel : pgmepay@uottawa.ca

Par la poste : 451 Smyth Road, Room 3021, Ottawa ON, K1H 8M5

Contacts

Département de médecine familiale
600 rue Peter Morand, Salle 201
Ottawa (ON) K1G 5Z3
Tél : 613-562-5800 poste 2982
med.uottawa.ca/familiale

Études médicales postdoctorales
Pavillon Roger Guindon
451 ch. Smyth salle 2014
Ottawa (ON)
K1H 8M5

Tél. : 613-562-5413
Courriel : pgme@uottawa.ca
med.uottawa.ca/postdoctorales

Administration

Gestionnaire, programmes d'études, Kim Rozon
613-562-5800 poste 2056
pgmgrdfm@uottawa.ca

Coordonnatrice des R1s/R3s et AQ, Andrea Rawley
613-562-5800 poste 7667
yr1dfm@uottawa.ca

Coordonnatrice des R2s et évaluations, Chandra Landry
613-562-5800 poste 6160
pgy2dfm@uottawa.ca

Coordonnatrice du programme des études postdoctorales, Julia Testa
613-562-5800 poste 2738
pgadfm@uottawa.ca

Agentes financières, Rebecca Celestin et Victoria Yuan
613-562-5800 poste 3186
financedfm@uottawa.ca

Directeurs et Directrices
Directeur/trice, Département de médecine familiale
613-562-5800 poste 2982
chairdfm@uottawa.ca

Directeur des études postdoctorales, Dr Ed Seale
613-562-5800 poste 6160
eseal2@uottawa.ca

Directrice des programmes R3 de compétences avancées en médecine familiale, Dr Lindsay

Bradley

613-562-5800 poste 7667

lindsaybradley@gmail.com

Directrice de planification stratégique et opérations, Sylvie Forques-Martel

613-562-5800 poste 2982

directordfm@uottawa.ca

Directeur des journées pédagogiques des résidents, Dr David Tobin

613-562-5800 poste 6899

dtobin@uottawa.ca

Directeur médicale de médecine comportementale, Dr Alan Ng

613-562-5800 poste 6160

ang@bruyere.org

Directeur des cabinets d'enseignements en communauté, Dr David Tobin

613-562-5800 poste 7667

dtobin@uottawa.ca

Directrice du programme d'études , Dr Denice Lewis

613-562-5800 poste 6899

dlewis@uottawa.ca

Directeur des évaluations, Dr Gary Viner

613-562-5800 poste 6160

gviner@toh.on.ca

Directeurs du service de l'enseignement de l'Hôpital d'Ottawa (Général), Dr Neel Chadha et Dr Elizabeth Gottman

613-562-5800 poste 2056

Directeurs du service de l'enseignement de l'Hôpital d'Ottawa (Civic), Dr Margaret Gluszynski et Dr Jason LeClair

613-562-5800 poste 2056

Directrice du service de l'enseignement obstétrique, Dr Kristine Whitehead

613-562-5800 poste 6160

kwhitehead@toh.on.ca

Directrice de soutien scolaire et remédiation, Dr Carol Geller

613-562-5800 poste 2056

cgeller@centretownchc.org

Directrice de la santé des femmes, Dr Christiane Kuntz

613-562-5800 poste 6160

docjock@rogers.com

Directrice des diplômés internationaux en médecine, Dr Helga Ehrlich

613-562-5800 poste 6160

hehrlich@bruyere.org

Unités en médecine familiale

Unité	Coordonnées	Administration
Centre de médecine familiale Bruyère	75, rue Bruyère Ottawa (ON) K1N 5C8 Tél : (613) 241-3344 Fax : (613) 241-1971	D ^r Jay Mercer – Directeur de l'Unité de médecine familiale Dr. Martha Holt – Directrice du programme de résidence Bruyère Madona Buffet – Coordonnatrice Nathalie LeSaulnier–Administratrice
Équipe de santé familiale Civic	210, av Melrose Ottawa (ON) K1Y 4K7 Tél : (613) 761-4334 Fax : (613) 761-4453	D ^r Farhad Motamedi – Directeur de l'Unité de médecine familiale D ^r Michael Malek – Directeur du programme de résidence Civic Pascal Laliberté – Coordonnateur Albertha Bosch – Administratrice
Communauté	Department of Family Medicine 600, rue Peter Morand, Salle 201 Ottawa (ON) K1G 5Z3 Tél : 613-562-5800 ext 2982	D ^r David Tobin – Directeur des cabinets d'enseignements en communauté
Équipe de santé familiale Riverside	1967, prom Riverside Ottawa (ON) K1H 7W9 Tél : (613) 761-8219 Fax : (613) 761-8217	Dr. Madeleine Montpetit – Directrice de l'Unité de médecine familiale Dr. Margaret Gluszynski - Directrice du programme de résidence Riverside Ashley Mautbur - Coordonnatrice
Centre de médecine familiale Primrose	35, av Primrose Ottawa (ON) K1R 0A1 Tél : (613) 230-7788 Fax : (613) 230-7778	D ^r Paul Crabtree - Directeur de l'Unité de médecine familiale Dr. Jolanda Turley – Directrice du programme de résidence Primrose Ms. Karen Hopkins – Coordonnatrice
Équipe de santé familiale académique Montfort	Montfort Hospital 713, rue Montreal Ottawa (ON) K1K 0T2 Tél : (613) 746-4621 Fax : (613) 748-4939	D ^r Luis Rivero-Lopez – Directeur de l'Unité de médecine familiale D ^r e Marjorie Pomerleau – Directrice du programme de résidence Montfort Diane Lachapelle – Coordonnatrice Johanna Alexis - Administratrice
Pembroke	705, rue MacKay Pembroke (ON) K8A 1G8 Tél : (613) 732-3422	Dr. Richard Johnson - Directeur de l'Unité de médecine familiale et du programme de résidence Christine Caron-Goulet - Coordonnatrice
Winchester	566, rue Louise Winchester (ON) K0C 2K0 Tél : (613) 774-2420 ext. 6323	Dr. Vikas Bhagirath - Directeur de l'Unité de médecine familiale et du programme de résidence Catherine O'Neill - Coordonnatrice